L’approvisionnement des aires urbaines

Schéma régional des carrières

Journée COTITA

06/11/2018

Elodie CONAN

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Contexte réglementaire

- **Feuille de route économie circulaire**
- **Loi TEPCV** : état des lieux et atteinte des objectifs de l'article 79
  - Fixe des objectifs de recyclage
  - Introduit la notion de commande publique durable
  - Introduit le principe de non discrimination des produits
  - Concernant plus particulièrement les chantiers routiers :
    - intègre une priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets dans les marchés publics
    - l'État et les Collectivités justifient le réemploi, la réutilisation ou le
    - recyclage de déchets
- **La loi ALUR** réoriente les **schémas des carrières** vers l'économie circulaire et l'approvisionnement du territoire

Des schémas départementaux vers un schéma régional

- Un schéma régional pour **mieux gérer et sécuriser l'approvisionnement en matériaux de la région**
  - article L. 515-3 du code de l'environnement modifié par la loi ALUR en 2014 ;
  - identifier les gisements et sécuriser l'**approvisionnement** en matériaux de la région, en particulier les ressources rares ;
  - privilégier un approvisionnement de **proximité** ;
  - une utilisation rationnelle et économe des ressources, dans une logique d'**économie circulaire** ;
  - tenir compte de la **logistique** des matériaux
  - lien de prise en compte introduit avec les **documents d'urbanisme**.

- **Tenir compte de la ressource en matériaux dans les projets de territoire au même titre que l'eau, l'énergie ou les déchets...**

Mieux gérer les ressources

- **Des orientations régionales ...**
  - A titre d'exemple :
  - Réduire l'extraction alluvionnaires en eau conformément aux SDAGE ;
  - Maximiser le recyclage et le réemploi ;
  - Désigner des gisements d'intérêt national et régional potentiellement exploitables ;
  - Des exigences de maîtrise des impacts (séquence ERC) et de concertation du projet, à l'exploitation de la carrière, jusqu'à sa remise en état

Des enjeux divers selon les territoires

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Des enjeux divers selon les territoires

- **Des orientations régionales**
- **Des déclinaisons territoriales, par bassins de consommation**

Quel diagnostic de l'approvisionnement actuel ? Quelles filières en présence ?

Quel avenir à moyen/long terme ?

Quels atouts pour gérer l'avenir ?

État des gisements au sein du bassin de consommation ;

Matériaux disponibles localement issus de l'économie circulaire ;

Possibilité d'apports des territoires voisins ;

Solutions logistiques courte, moyenne, longue distance ;

Révision des besoins ...

Des approches différenciées

Granulats

Alimentation en masse

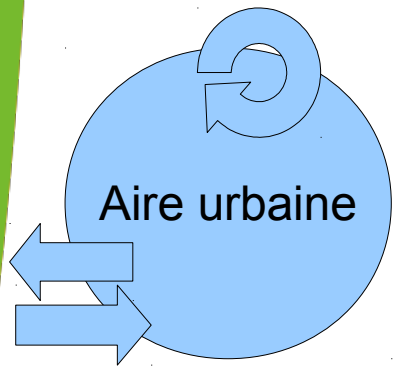

Approche « zones blanches »

Industrie/ornemental

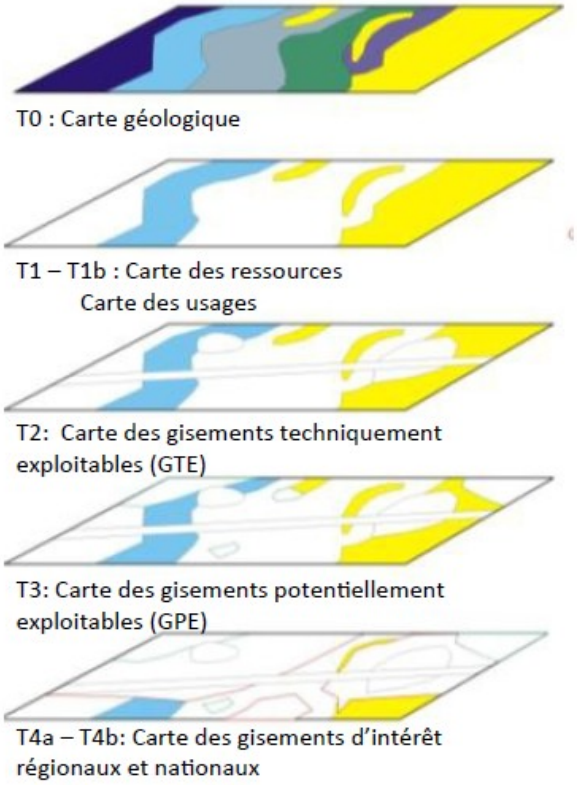

Quelques gisements d'intérêt national ou régional

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Approche territorialisée

- Etablir une **méthode reproductible** qui permet de diagnostiquer l'approvisionnement à différentes échéances

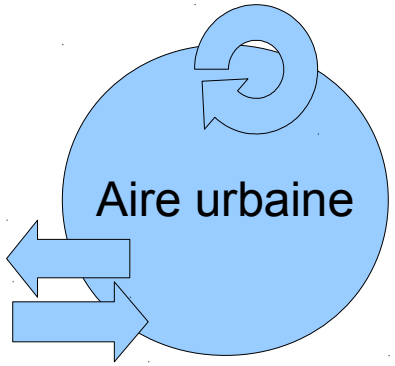

- La **mettre en œuvre** sur quelques grands bassins de consommation basés sur les **aires urbaines**

- Alimentées par les outils développés dans les **groupes de travail** :
  - Ressources primaires disponibles, carrières existantes, logistique associée
  - Ressources secondaires disponibles : déchets du BTP, mâchefers, laitiers sidérurgiques, sables de fonderie...
  - Évaluation des besoins (ordre de grandeur)

Exemples d'outils

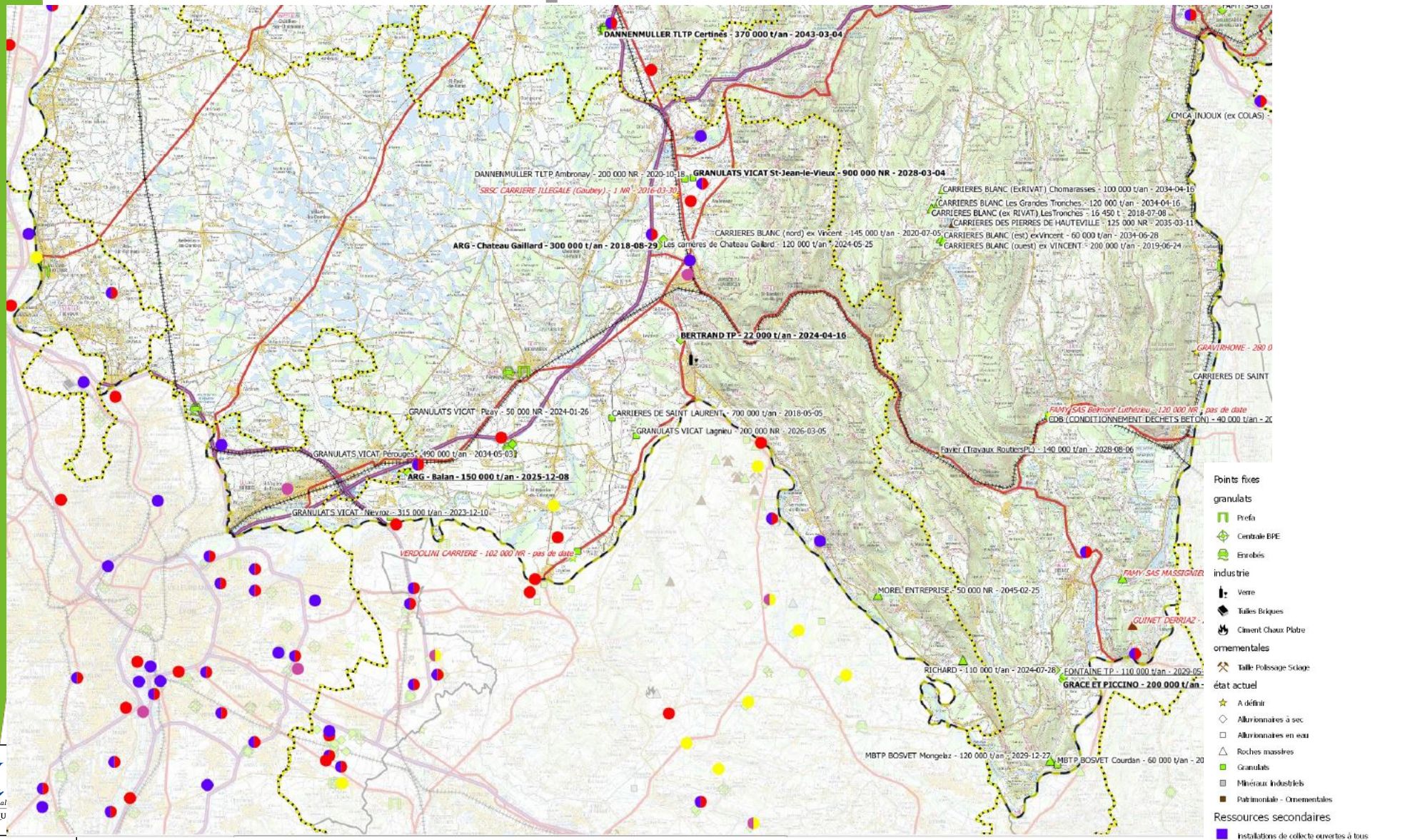

Liberté • Égal
RÉPUBLIQU

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Exemples d'outils

Granulats

- **Localisation et quantification des gisements**

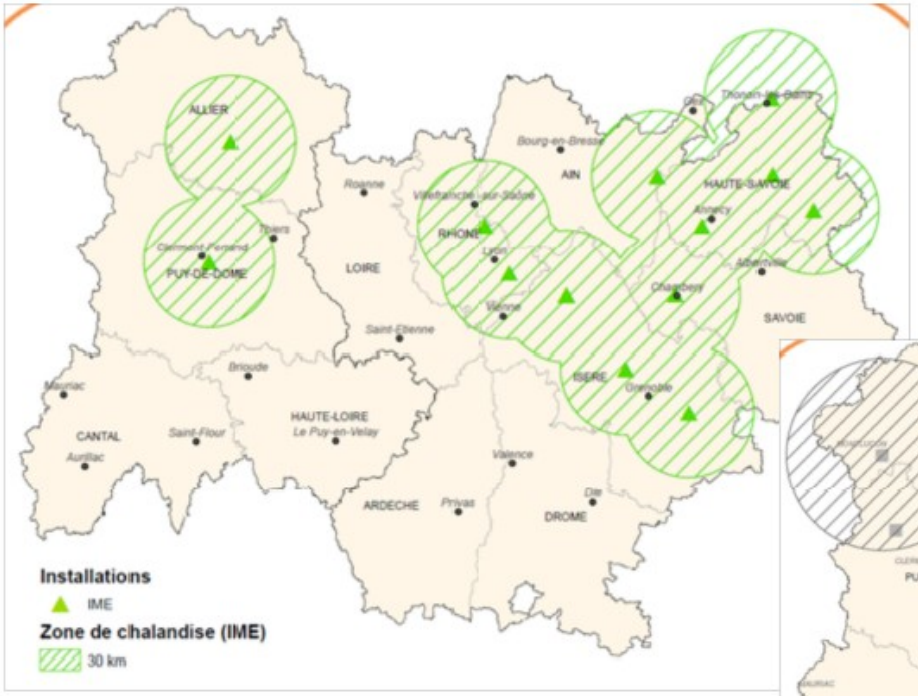

Installations produisant des laitiers sidérurgiques (laitiers d'aciérie de four électrique)

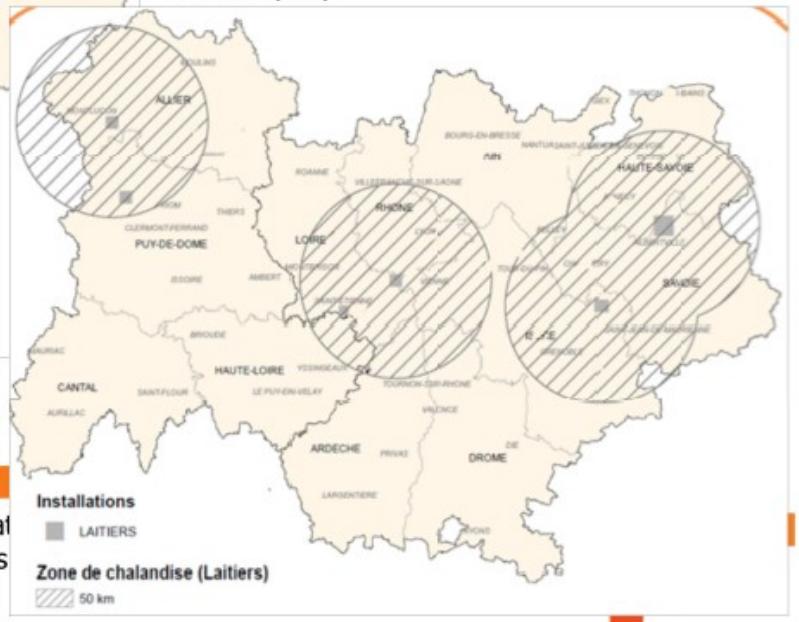

Installations de maturation et d'élaboration des graves de mâchefer

Cerema

Commission régionale des mat
Schéma régional des carrières

27 juin 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Exemples d'outils

Granulats

- **Outils d'analyse dans le temps et dans l'espace de l'adéquation besoins/ressources**

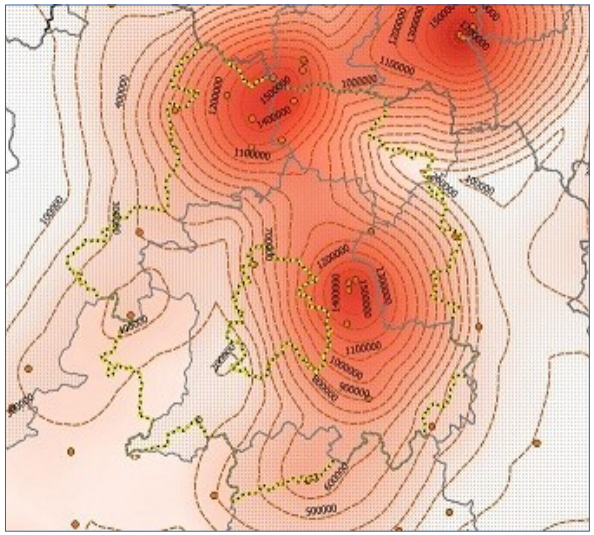

Capacités max 2018

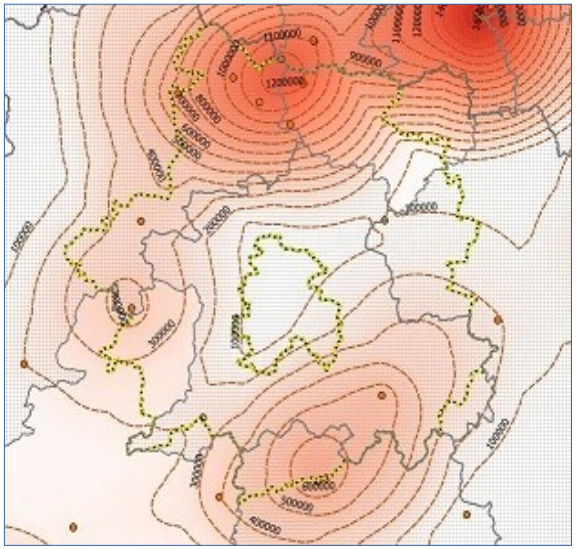

Capacités max 2026

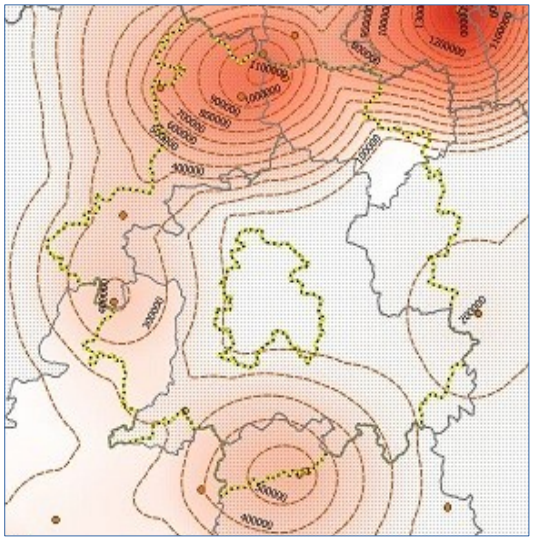

Capacités max 2032

Evolution des capacités maximales autorisées des carrières de granulats dans l'aire urbaine de Clermont Ferrand (document de travail)

Exemples d'outils

Granulats

- **Exemples de situations d'approvisionnement différentes**

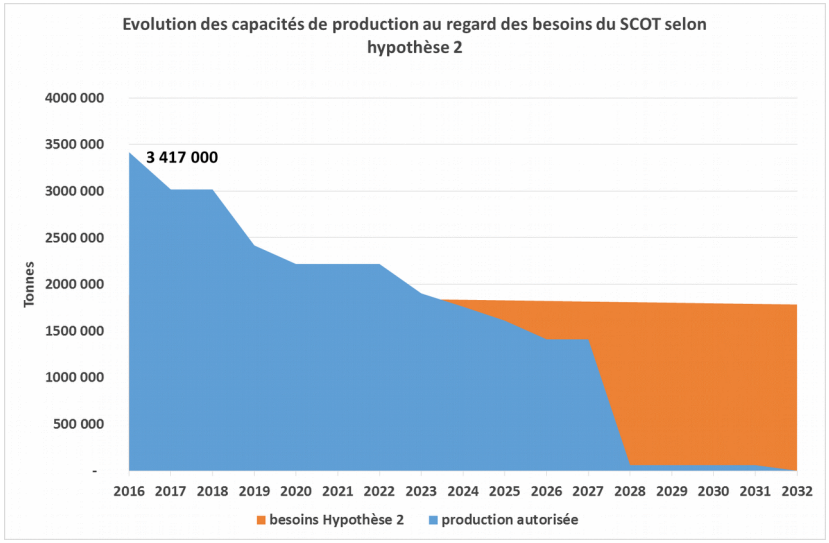

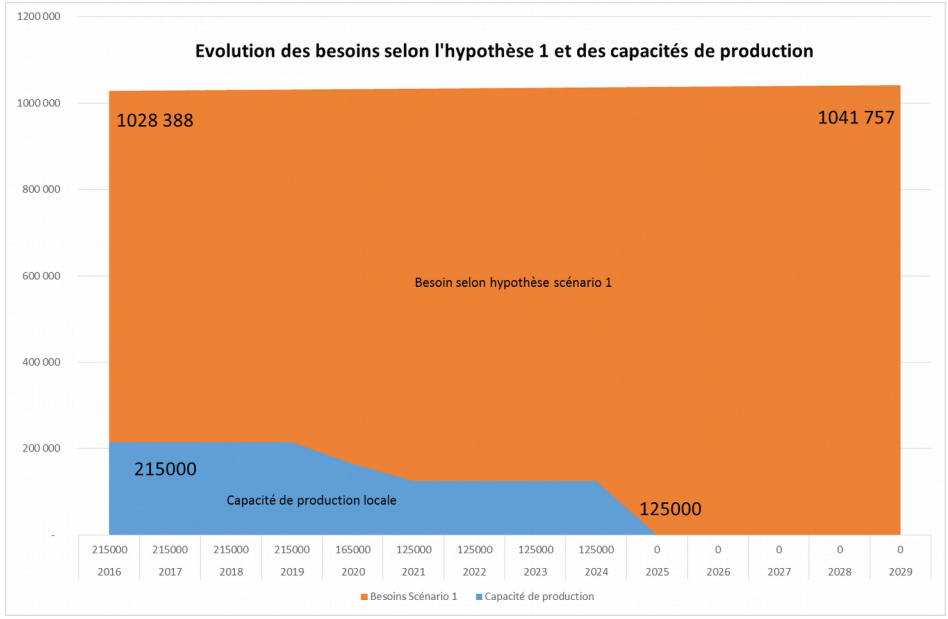

- *A gauche un excédent moyen/court terme sur le secteur BUCOPA (01)*
- *A droite, aire urbaine de Chamonix en déficit très important (74)*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Traiter les 10 plus grands bassins de consommation

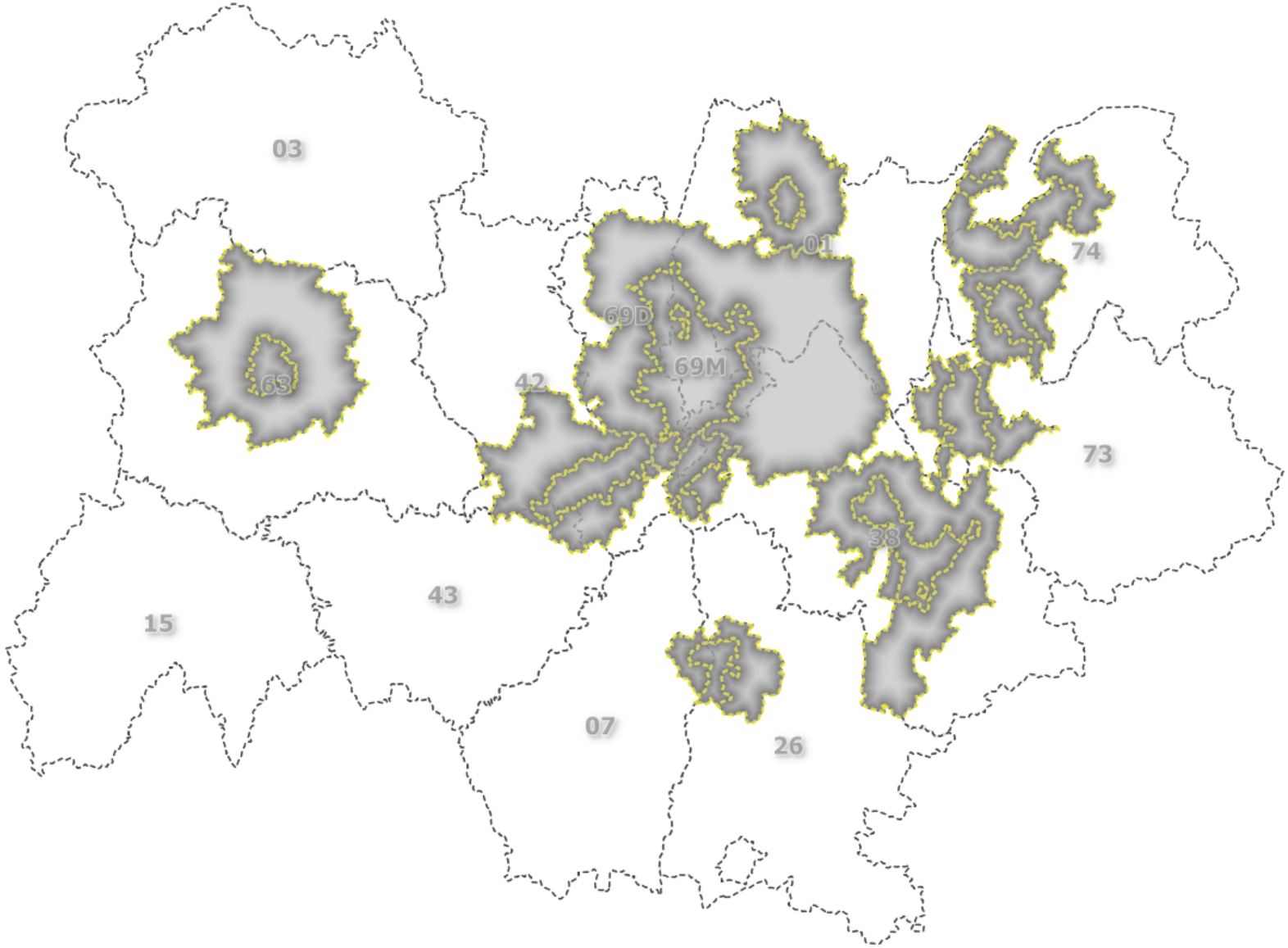

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Concrétiser l'approche territoriale

- ***En 2019...***
- **Synthèse** du diagnostic technique et des enjeux environnementaux sous forme de **fiches territorialisées**
- **Partager avec les acteurs locaux**, compléter le contenu des fiches ;
- **Expliciter des orientations** régionales et territoriales en lien avec la stratégie d'approvisionnement et la préservation des enjeux environnementaux
- Identifier les **pratiques favorables à l'utilisation de ressources secondaires**, initier des **outils** avec l'appui du CEREMA...

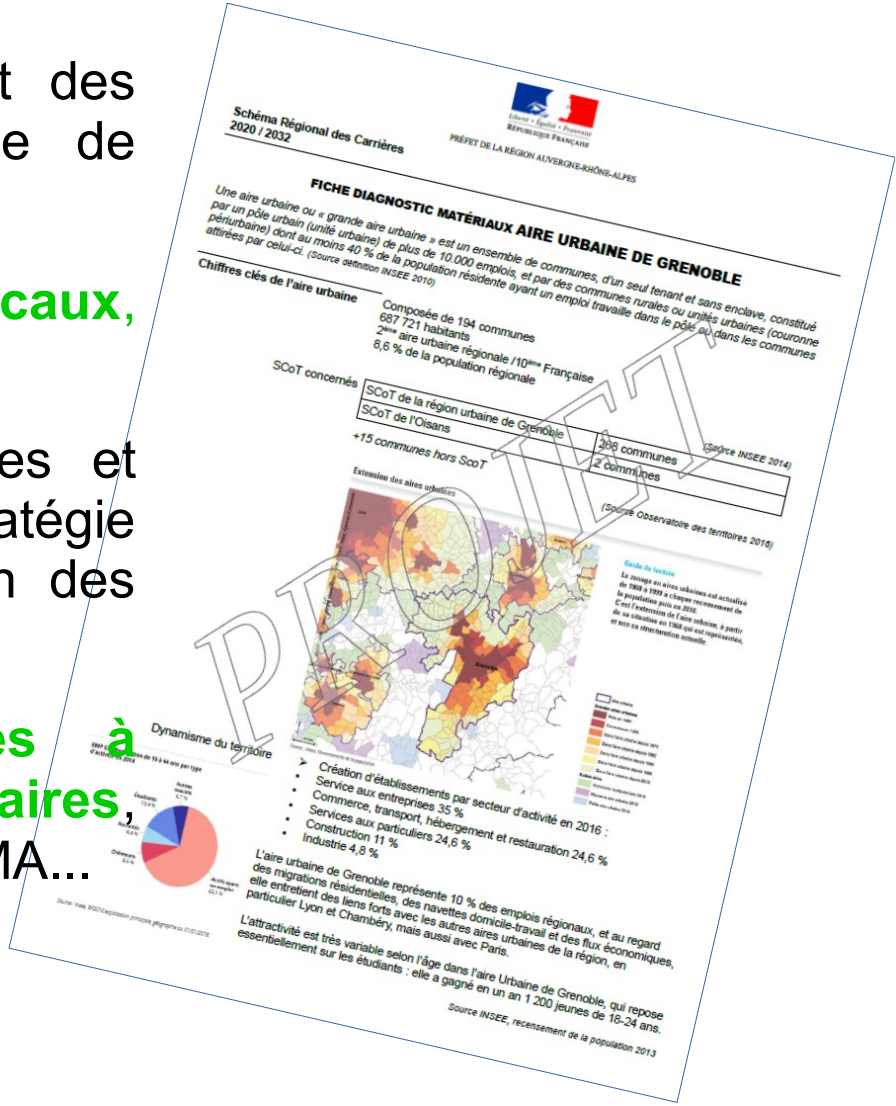

Schéma Régional des Carrières
2020 / 2032

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FICHE DIAGNOSTIC MATÉRIAUX AIRE URBAINE DE GRENOBLE

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10.000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. (Source définition INSEE 2010)

Chiffres clés de l'aire urbaine

Composée de 194 communes
687 721 habitants
2ème aire urbaine régionale /10ème Française
8,6 % de la population régionale

(Source INSEE 2014)

SCoT concernés

SCoT de la région urbaine de Grenoble	208 communes
SCoT de l'Oisans	2 communes

+15 communes hors ScoT

(Source Observatoire des territoires 2016)

Extension des aires urbaines

Dynamisme du territoire

- Création d'établissements par secteur d'activité en 2016 :
- Service aux entreprises 35 %
- Commerce, transport, hébergement et restauration 24,6 %
- Services aux particuliers 24,6 %
- Construction 11 %
- Industrie 4,8 %

L'aire urbaine de Grenoble représente 10 % des emplois régionaux, et au regard des migrations résidentielles, des navettes domicile-travail et des flux économiques, elle entretient des liens forts avec les autres aires urbaines de la région, en particulier Lyon et Chambéry, mais aussi avec Paris.

L'attractivité est très variable selon l'âge dans l'aire Urbaine de Grenoble, qui repose essentiellement sur les étudiants : elle a gagné en un an 1 200 jeunes de 18-24 ans.

Source INSEE, recensement de la population 2013

PROJET

Expliciter le projet territorial

- **Assurer le caractère soutenable des projets**

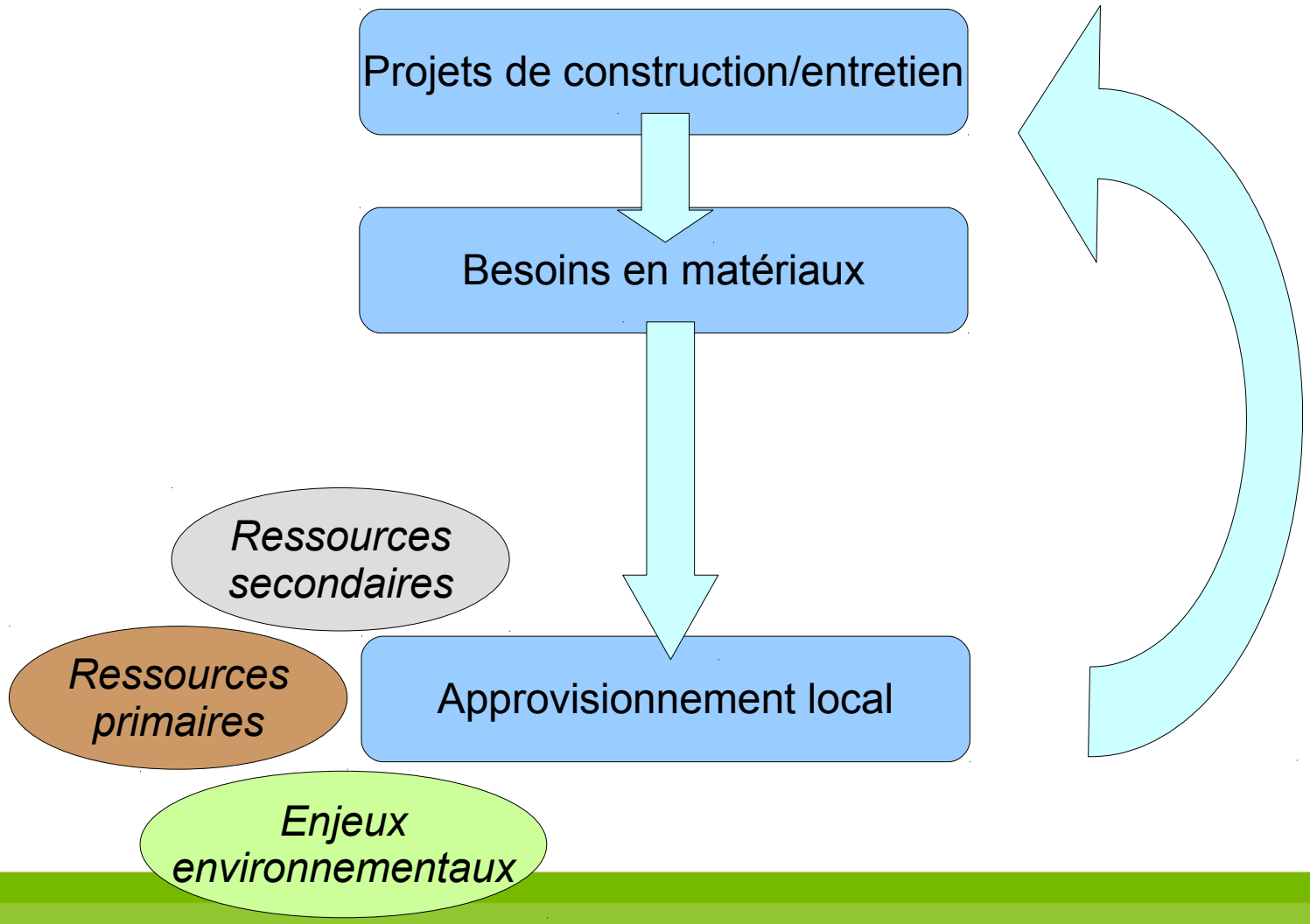

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

FIN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr